

REPUBLIQUE DU SENEGAL



MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES ETABLISSEMENTS CLASSES

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL



PROJET DE GESTION DES DECHETS SOLIDES ET DECHETS DANGEREUX
POUR REDUIRE LES EMISSIONS DE POP NON INTENTIONNELS
(PRODEMUD)

ATELIER D'EVALUATION A MI-PAROURS DES PROPOSITIONS DE TROIS VILLES

HOTEL NDIAMBOUR 26 27 NOVEMBRE 2013

2013

I. Contexte

Dans la phase préparation du projet de gestion écologiquement rationnelle des déchets municipaux et déchets dangereux pour réduire les émissions de polluants organiques persistants (POP) non intentionnels, les Maires des villes de Tivaouane, Kaolack et Ziguinchor doivent soumettre des propositions pour financement FEM.

Des consultants locaux ont été recrutés pour accompagner les Maires des villes concernés dans le processus d'élaboration de ces propositions sur la base des termes de référence pré établis.

C'est dans cet optique qu'un atelier d'évaluation à mi-parcours des propositions des villes de **Kaolack, Tivaouane et Ziguinchor**, a été organisé les 26 et 27 Novembre 2013, à l'hôtel le Ndiambour, DAKAR.

Etaient présents les structures étatiques, les ONG, les Instituts de Recherche, les bailleurs (BID, l'EU), le FEM, l'ONUDI etc. (voir liste de présence)

II. Objectifs de l'atelier

L'atelier a permis aux participants d'échanger sur le cadre des TDRs des propositions, les drafts de proposition des trois villes, le cofinancement et le programme national de gestion des déchets (PNGD) qui seront respectivement présenté par l'expert national, les consultants locaux de chacune des villes, le représentant de l'ONUDI et le Secrétaire Exécutif du programme.

III. Déroulement de l'atelier

Journée du 26 Novembre 2013

Cette journée a été marquée par la cérémonie d'ouverture et les présentations.

La Cérémonie d'ouverture s'est faite sous la présidence Monsieur Ousmane SOW, Chef du bureau Produits Chimiques et Déchets, point focal Stockholm. Ce dernier a tout d'abord souhaité la bienvenue aux participants, ensuite fait le débriefing du contexte de cette rencontre et enfin donner la parole pour les allocutions.

Dans son allocution, Monsieur Ibrahima SOW, Chargé de programmes au Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), a affirmé que le FEM continue à accorder une grande priorité à ce projet et va accompagner le pays tant du point de vue de la mobilisation des ressources mais aussi de la coordination entre les différentes structures concernées.

Monsieur Victor DJEMBA, représentant résident ONUDI au Sénégal, a fait état de la mission de l'ONUDI et son attachement à certains principes, notamment celui de la mutualisation des efforts concernant les projets. Il a informé que l'ONUDI ne ménagera aucun effort pour accompagner le gouvernement et en particulier les Municipalités dans le développement et la mise en œuvre de projets de développement.

Madame Peggy MACAIGNE, représentante de l'ONUDI Vienne, se dit aussi être satisfaite de la constante mobilisation des partenaires et de leur souci de travailler ensemble. Elle ajoute que l'ONUDI confirme son attachement à certains principes, notamment celui de la mutualisation des efforts concernant les projets de même nature et si, dans les deux villes qui seront sélectionnées, le projet enregistre des résultats positifs, le Sénégal pourra avoir accès à un autre financement pour une troisième ville. Elle a beaucoup insisté sur le cofinancement qui est un volet très important pour l'obtention du financement FEM et que l'Etat ou les Maires doivent s'atteler le mobiliser .

Le représentant du Ministre de la santé, Pr. Amadou DIOUF, Directeur du Centre Antipoison, a félicité les membres du Comité de Pilotage pour le démarrage des travaux et les a encouragé à continuer dans ce sens pour qu'à l'avenir, toutes les villes du Sénégal puissent disposer d'un Centre d'Enfouissement Technique.

Suite aux allocutions et après l'ouverture de l'atelier prononcé par M. Ousmane SOW, un tour de table a permis aux participants de s'introduire.

Mme Aïta Sarr SECK, Coordonnatrice de la phase préparation du projet, a d'abord présenté le projet d'agenda de l'atelier qui a été adopté sans amendement particulier avant de passer la parole aux consultants locaux pour leurs présentations.

Les présentations ont porté sur :

- **Etat d'avancement des activités présenté par M. Kader KIONTE**

Dans sa présentation, M. KIONTE a informé le déroulement des activités, suite à l'atelier de lancement du projet qui a eu lieu les 14 et 15 Août 2013, à l'hôtel SAVANA. Selon lui, un cadre des termes de référence des propositions a été élaboré et envoyé aux Maires des différentes villes. Ces TDRs s'articulent sur 6 points à savoir : les généralités de la ville ; l'étude diagnostique des activités menées pour la gestion des déchets sans l'appui du FEM ; les activités supplémentaires programmées par la municipalité avec l'aide du FEM, la durabilité du projet, les engagements et cofinancements prévus ; les résultats attendus et dates butoirs.

Il a aussi ajouté que le recrutement des consultants s'est fait sur la base des « short list » de 03 consultants locaux fournis par les Maires et les TDRs de l'ONUDI validés en concertation avec ces derniers. Il a terminé en informant que les missions de l'expert national et de l'expert communication ont démarré dans les villes de Tivaouane et Ziguinchor.

- **Draft de proposition de la ville de Tivaouane** présenté par M. Bouna DIOP

Dans sa présentation, le consultant a informé que la proposition de la ville de Tivaouane s'articule autour des axes suivants : la valorisation de la matière pour réduire les impacts négatifs sur l'environnement; le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des acteurs de la collecte; la promotion de l'éducation environnementale par la mise en place d'un centre dédié aux enfants et l'appui à la gestion rationnelle des déchets biomédicaux dans les structures sanitaires de Tivaouane.

Selon lui, l'atteinte des résultats escomptés permettra globalement d'améliorer le cadre de vie sanitaire et environnemental des habitants de Tivaouane et contribuer à la mise en place d'un système écologiquement rationnel de gestion des déchets solides municipaux et dangereux pour réduire les émissions de POP non intentionnels.

- **Draft de proposition de la ville de Ziguinchor** présenté par Mme Marie Sagna SENE.

Elle a informé sur les généralités, l'état des lieux de la gestion des déchets dans cette ville, les acteurs, la stratégie organisationnelle, la composition des déchets solides, les quantités difficiles à établir faute de données. Elle a aussi fait état des activités supplémentaires prévues avec l'appui du FEM sont l'aménagement d'un centre d'enfouissement technique respectant les normes, le

renforcement des activités de tri dans les éco-quartiers et vulgarisation dans d'autres quartiers, la création d'emploi (Exploitation de la décharge, produits de la valorisation), mise en œuvre d'un programme d'éducation environnementale dans 3 écoles pilotes, implication des conseils de quartier dans la sensibilisation des populations.

- **Draft de proposition de la ville de Kaolack** présenté par M. Yakhya CISSE

M. CISSE a informé sur les généralités, l'organisation du système de gestion existant, les moyens matériels et financiers. Il a aussi informé de la disponibilité d'une étude sur la gestion des déchets solides réalisée par la banque islamique de Développement (BID) et du plan Directeur de l'Assainissement de la ville de Kaolack financé par la JICA.

A terme de la présentation des drafts de propositions pour chacune des villes, les participants ont discuté des questions relatives à la non prise en compte des gravats dans la catégorisation des déchets, la faible priorité accordée dans la gestion des déchets au Sénégal, le choix des villes, la gestion des déchets industriels et des déchets biomédicaux.

A la suite des éclaircissements ont été apportés sur certaines questions et des recommandations formulées. En ce qui concerne les déchets biomédicaux, comme l'a si bien rappelé M. Ibrahima SOW, le FEM a déjà financé pour le Sénégal un programme de gestion des déchets biomédicaux (PROGEDIME). A Ousmane. SOW, coordonnateur du programme d'informer sur l'existence d'un décret et d'un plan d'actions élaborés par le Ministère de la Santé.

Les recommandations formulées se résument comme suit :

- Chaque ville doit identifier le système de gestion des déchets le plus efficace pour elle et l'adopter
- Le système de ramassage des ordures par charrettes (ROC) doit être revu par la mairie de la ville de Tivaouane pour éviter un déplacement de pollution de la ville vers les quartiers périphériques ;
- Faire une évaluation de la quantité de déchets électriques et électroniques au niveau des ménages et organiser des ateliers d'information/sensibilisation à l'endroit des populations sur les risques de toxicité liés à ce type de déchet ;
- Harmoniser les concepts (décharges, CET, CT etc.) et avoir le même entendement en ce qui concerne les terminologies ;
- Utiliser les résultats de toutes les études qui ont été menées dans le cadre de la gestion des déchets pour éviter une redondance et pour une rationalisation des études ;
- Mettre l'accent sur la sensibilisation et la communication ;
- Lutter contre le brûlage des déchets au niveau des communes ;
- Mettre en place une approche filiale depuis la production du déchet jusqu'à sa valorisation pour la mise en œuvre des différentes activités proposées ;

Suite aux consultants locaux et après discussion, la représentante de l'ONUUDI VIENNE, Mme Peggy MACAIGNE, a fait une présentation sur « Réduire les émissions des POPs non intentionnels en améliorant la gestion des déchets » pour amener les Maires et les consultants à prendre connaissance de la nécessité d'établir le cofinancement.

Selon elle, le projet présente des bénéfices à l'échelle locale (amélioration de la gestion des déchets selon les 3 règles: Réduction, Réutilisation et Recyclage) et globale (réduction de la production de POPs non intentionnels) via un renforcement des capacités techniques, un accompagnement technique, une sensibilisation/formation des populations et l'établissement d'une synergie des initiatives et des financements.

En ce qui concerne la synergie des initiatives et financements, Mme Peggy est revenue sur la question du cofinancement qui, dans la plus part des cas reste un problème majeur dans la mise en œuvre des projets. Pour terminer, elle a informé de la disponibilité d'un financement FEM d'environ Deux (2) Millions de \$USA pour deux villes sur 5 ans alors que les projets exigent environ Huit (8) Millions de \$USA en tout pour être réalisés d'où la nécessité de rechercher le cofinancement à travers les organes de l'Etat, les partenaires, les privés et les ONG. Ce cofinancement pourrait être évalué en Cash ou en nature.

- **Programme national de gestion des déchets (PNGD)** présenté par M. Ibrahima DIAGNE

M. Ibrahima DIAGNE, le Secrétaire Exécutif du programme, a tout d'abord rappelé l'objectif général du PNGD qui est d'accompagner les Collectivités locales dans l'amélioration du cadre de vie et la satisfaction de la demande sociale en renforçant leurs capacités techniques et financières. Pour ce faire, cinq axes stratégiques majeurs ont été dégagés à savoir : créer un environnement favorable à la gestion des déchets, le développement d'infrastructures de GDS, le renforcement des systèmes de gestion des déchets existants, la gestion participative et responsable du secteur et la gouvernance performante du secteur.

Il ensuite informé que de la stratégie globale de gestion des déchets est née la stratégie locale matérialisée par l'élaboration d'un plan de gestion des déchets solides urbains (PGDSU) comprenant la mise en place de 03 Centres de transfert, 03 centres d'enfouissement technique et de 90 déchetteries ; l'acquisition de matériels de pré-collecte et de collecte ; l'appui institutionnel par le renforcement de capacités ; la mise en place de services d'ingénierie-conseil par le recrutement de consultants et l'appui à la coordination et à la gestion du projet.

Selon lui, la coordination, la mobilisation des ressources et la mise en place de l'ensemble des mécanismes de pérennisation constituent les enjeux majeurs du PGDSU. Ainsi, pour un facilitation en vue de l'atteinte des objectifs du PGDSU, un plan opérationnel de gestion des déchets (POGD) a été élaboré dans les villes concernées par le projet. Il a informé que le passage du PNGD au POGD repose sur l'engagement des collectivités locales et la mobilisation communautaire, le diagnostic et analyse de la situation de référence, la capitalisation et la finalisation du POGD. Enfin, il a fait état du POGD des villes de Tivaouane et Kaolack, les propositions et le chronogramme d'exécution.

A la suite des deux présentations, les discussions ont porté sur l'appropriation du PNGD par les collectivités locales, les concepteurs et gestionnaires des centres d'enfouissement technique et les critères de choix des villes.

En réponse, le Secrétaire exécutif a informé de la participation des collectivités locales dans le choix des villes et que la priorité a été accordée aux villes disposant déjà d'un plan directeur de gestion des déchets. Aussi, un appel d'offres international sera lancé pour la réalisation des CET.

Les participants ont formulées les recommandations suivantes :

- Inscrire un volet éducation environnementale qui impliquera tous les acteurs pour que les populations s'approprient le PNGD ;
- Poursuivre le dialogue avec les différents acteurs impliqués dans la gestion des déchets ;
- Identifier des partenaires stratégiques ;
- Rechercher l'expertise au niveau national et international ;
- Développer le partenariat public-privé ;

Journée du 27 Novembre 2013

Cette journée a démarré par la présentation du rapport de synthèse de la première journée et la formulation de recommandation à l'endroit des Responsables municipales des villes concernées par le projet, du FEM et des consultants locaux

Au terme de l'atelier et après analyserecommandations spécifiques, il en déclents les recommandations suivantes

I. Recommandations

Les recommandations sont les suivantes :

- actualiser les études sur la caractérisation des déchets.
- établir une étude spécifique sur les déchets industriels
- informer, de sensibiliser et de communiquer avec tous les acteurs du secteur
- instaurer une collaboration tripartite entre la mairie, les services de la santé et les industriels.
-

Plan d'action 2014/DREEC/Mairie de Ziguinchor

Activités	Résultats attendus	Calendrier prévisionnel												
		J	F	M	A	M	J	JT	AT	S	O	N	D	
1) Rencontrer les acteurs du secteur	Un diagnostic de la situation est établi	X	X											
2) Répertoire des décharges sauvages de la commune	L'insalubrité est atténuée	X	X	X										
3) Organiser des rencontres d'information et de sensibilisation avec les conseillers de quartier et les OCB	L'implication des populations dans la gestion des déchets est renforcée			X	X									
4) Mettre en place des comités de salubrité	La gestion des OM est améliorée			X	X	X								
5) Former les comités de salubrité	Les comités de salubrité sont formés et redynamisés						X	X						
6) Faire l'état des lieux de la pollution dans les différents milieux	Les types de pollution sont connus et les pollueurs identifiés.					X	X	X	X					
7) Créer des dépôts de transit	Des dépôts temporaires sont de trois zones							X	X	X	X			
8) Promouvoir le tri à la collecte, le recyclage et la valorisation des OM	Les OM sont triés, recyclés et valorisés des emplois sont créés									X	X	X	X	
9) Mettre en place un système de gestion des déchets biomédicaux	Les déchets médicaux et biomédicaux sont correctement gérés							X	X	X				
10) Répertoire des déchets électroniques et PCB dans la commune	Les déchets électroniques et PCB sont répertoriés				X	X	X	X						
11) Créer un site de stockage de déchets électriques et (CB)	Les déchets électriques et PCB sont bien gérés							X	X					
12) Former les OCB de la commune sur la valorisation des déchets plastiques	Les capacités des OCB sont renforcées. Les déchets plastiques sont bien gérés Des emplois sont créés								X					
13) Installer des brigades environnementales dans les écoles élémentaires de la commune	La concurrence environnementale des élèves est développée				X	X	X	X	X	X	X			
14) Organiser un concours « balai d'or »	Les populations sont impliquées et récompensées						X							
15) Créer un comité de suivi des prestataires qui ont en charge la gestion des ordures ménagères	Le système de collecte et gestion des ordures ménagères est contrôlé		X											
16) Elaborer un projet de valorisation d'ordures ménagères	Le travail des prestataires est suivi et contrôlé											X	X	



**GESTION DES DECHETS BIOMEDICAUX
OUTIL D'EVALUATION RAPIDE**

Exploitation de la grille : Tous les critères sont notés sur 1point sauf le critère relatif au tri des déchets qui est noté 0 ou 5 points

ETABLISSEMENT =			
Personnel			REPONSES	POINTS
	N°	Questions		
Personnel	1	Existe-t-il un personnel responsabilisé dans la supervision de la gestion des déchets biomédicaux dans votre établissement ?		
Formation	2	Ce personnel a-t-il suivi une formation en gestion des DBM ?		
	3	Existe-t-il un personnel responsabilisé dans la supervision de la sécurité des injections dans votre établissement ?		
	4	Ce personnel a-t-il suivi une formation en sécurité des injections ?		
Personnel chargé de la manipulation	5	Ces formations ont-elles été élargies aux autres membres du personnel ?		
	6	Est-ce que les personnes chargées de la manipulation des DBM ont été formées et sensibilisées aux risques ?		
Vaccination	7	Le personnel a-t-il été vacciné contre hépatite B et le tétanos		
TOTAL				/7
Recommandations :				
Tri et manipulation des déchets biomédicaux			REPONSES	POINTS
	N°	Questions		
Tri des déchets	8	Le tri des déchets biomédicaux est-il correctement effectué ? (conformité des pratiques >90%)		
Matériel de protection	9	Le personnel chargé de la manipulation des déchets biomédicaux est-il suffisamment équipé en EPI ?		
TOTAL				/6
Recommandations :				
Conditionnement des déchets biomédicaux			REPONSES	POINTS
	N°	Questions		
Contenants pour DBM	10	Utilisez-vous un matériel de conditionnement adapté et en quantité suffisante pour tous les types de DBM ?		
Conteneurs à OPCT	11	Utilisez-vous un type adapté de conteneur pour le conditionnement des objets piquants ou tranchants ?		
Disponibilité des conteneurs	12	Existence de pénuries de conteneurs pour le conditionnement des objets piquants ou tranchants ?		
TOTAL				/3
Recommandations :				

Stockage intermédiaire des déchets biomédicaux			REPONSES	POINTS
	N°	Questions		
Zone de stockage intermédiaire	13	La zone de stockage intermédiaire est elle sécurisée et correctement aménagée ? (uniquement accessible aux personnes autorisées)		
		TOTAL		/1
Recommandations :				
Collecte et transport sur site des déchets biomédicaux			REPONSES	POINTS
	N°	Questions		
Collecte des DBM	14	Les pratiques actuelles de collecte des déchets biomédicaux offrent-elles une sécurité suffisante ?		
		Transport interne des DBM	15	Les moyens actuels de transport des déchets biomédicaux offrent-ils une sécurité suffisante ?
TOTAL				/2
Recommandations :				
Transport hors site des déchets biomédicaux			REPONSES	POINTS
	N°	Questions		
Structures ou équipes chargées du transport des DBM	16	Le système de transport des déchets biomédicaux offrent-elles une sécurité suffisante ?		
		17	Existe-t-il des mesures de contrôle ? (fiche de transport)	
TOTAL				/2
Recommandations				
Traitement des déchets biomédicaux			REPONSES	POINTS
	N°	Questions		
Traitement des DBM	18	L'organisation du traitement des DBM est -elle satisfaisante ?		
	19	Les déchets piquants et tranchants sont ils traités		
	20	Les DASRI outre les piquants et tranchants sont ils traités		
	21	Les déchets pharmaceutiques sont ils traités		
	22	Les déchets contenant du mercure sont ils pris en compte dans les déchets traités		
	23	Lors des traitements des DBM, des précautions ont-elles été prises pour éviter les rejets de dioxines et furanes		
TOTAL				/6
ⓄRecommandations :				
Elimination et stockage définitif des déchets			REPONSES	POINTS
	N°	Questions		
Site d'élimination	24	Utilisez vous un site particulier pour éliminer les déchets		
	25	Utilisez vous un site particulier pour le stockage des déchets ultimes		
	26	Existe -t-il des traces de seringue partiellement traités		
	27	Existe -t-il des traces de déchets infectieux partiellement traités		
TOTAL				/4
Recommandations :				

Réglementation de la gestion des déchets biomédicaux (code de conduite ; plan de gestion ; politique...)			REPONSES	POINTS
	N°	Questions		
Réglementation nationale	28	Avez-vous des exemplaires des documents de la réglementation nationale		
Réglementation de la gestion des DBM dans l'établissement	29	Avez-vous des exemplaires des documents de la réglementation interne à l'établissement		
	30	Des instructions écrites de la réglementation nationale sont elles affichées dans les endroits adéquats		
TOTAL				/3
Recommandations :				
Politique et budget de la gestion des déchets biomédicaux			REPONSES	POINTS
	N°	Questions		
Allocation budgétaire pour la gestion des DBM	31	Existe-t-il des fonds alloués à la gestion des DBM ? (fonds alloués à l'hygiène hospitalière)		
	32	Les fonds alloués à la gestion des déchets biomédicaux de votre établissement sont ils suffisants ?		
	33	Les fonds alloués à la gestion des déchets biomédicaux de votre établissement sont ils régulièrement renouvelés ?		
Politique d'amélioration continue	34	Existence au moins un audit clinique portant sur la gestion des DBM au cours de l'année		
	35	Existence d'un plan d'action annuel validé par le CLIN et budgétisé		
TOTAL				/5
Recommandations :				
Gestion des incidents et accidents			REPONSES	POINTS
	N°	Questions		
Prise e charge des urgences		Existe-t-il des procédures écrites de gestion des incidents et accidents (accidents physiques, chimiques et AES)		
TOTAL				/1
Recommandations :				
TOTAL				/40

AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
AFRICAN WATER FACILITY
(AWF)

13 Avenue du Ghana
B.P. 323
1002 Tunis Belvedere
Tunisie
Telephone: (216) 71 102 197
Fax: (216) 71 348 670
Web Site: www.africanwaterfacility.org

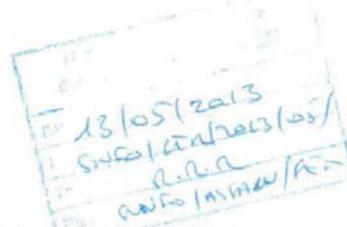


*Mme Claude,
Pour l'action/transmission
de la lettre*

*cc: RR
- CDB
13/05/2013
25*

Ref: AWTF/LT/GO/2013/05/0027
Date:

Monsieur Abdoulaye BALDE
Maire de la Commune de Ziguinchor
BP 174, ZIGUINCHOR
SENEGAL
Tel: (221) 33 991 20 90 / (221) 33 991 74 06
Fax: (221) 33 991 10 23
Mail : mairieziguinchor@gmail.com; maliquesow@yahoo.fr



Objet : Approbation du Projet portant « Amélioration de la gestion et de la valorisation des boues de vidange dans la ville de Ziguinchor »

Monsieur le Maire,

Nous avons le plaisir de vous informer que le don d'un montant de 1'260'000 Euros HTVA, pour le financement de la mise en œuvre du projet mentionné en objet, vient d'être approuvé par la Banque. Dans les jours qui suivent, nous vous enverrons le projet d'accord de don pour examen avant la signature. En attendant la finalisation de cet accord de don, nous vous invitons à déjà engager les démarches nécessaires pour satisfaire les conditions du premier décaissement du don énoncées dans le rapport d'évaluation du projet à savoir:

- l'ouverture d'un Compte special dans une banque commerciale destiné à recevoir les ressources du don ;
- le recrutement du coordonnateur.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée


Dr. Akissa BAHRI
Coordinatrice

Cc :

- F.J.M. PERRAULT, Directeur, ORWB
- L. MOKADEM, Représentante résidente SNFO
- S. JALLOW, Directeur OWAS/FAE
- K. BA, Chef de division OWAS 1
- J.M. OSSETE, Chargé en chef des opérations eau, FAE
- O. GUENE, Spécialiste principal assainissement, FAE



RECTORAT

BP : 523 - Ziguinchor / Téléfax : 33 991.68.09

Ziguinchor, le 26 DEC 2013

LE RECTEUR

Objet : Accusé de réception – acceptation de partenariat

Référence : Votre lettre n°715/CZ/SM en date du 17 décembre 2013

Monsieur le Maire,

J'accuse réception de votre lettre citée en référence par laquelle vous sollicitez le partenariat de l'Université Assane SECK de Ziguinchor (UASZ) dans le cadre du « Projet de gestion des déchets solides municipaux et des déchets dangereux ».

A cet effet, permettez-moi de vous remercier pour l'intérêt et la confiance que vous accordez à notre institution pour la collaboration avec la Ville de Ziguinchor dans la phase préparatoire dudit projet.

J'en profite, également pour vous féliciter pour le choix porté sur la commune de Ziguinchor à côté des deux autres communes de Tivaoune et de Kaolack pour entrer en compétition dans la liste restreinte des deux villes à sélectionner pour bénéficier du financement du FEM.

L'UASZ dont la vocation est de promouvoir aussi le développement économique et social de la région naturelle de Casamance apportera toute son expertise dans les axes identifiés pour l'atteinte des objectifs du projet.

Ainsi, le Vice-rectorat chargé de la Recherche de la Coopération et insertion de l'Université, représenté par le Professeur Diouma KOBOR email dkobor@univ-zig.sn tel 77 513 59 69 entrera en contact avec vos collaborateurs dans les plus brefs délais afin d'entamer les rencontres et travaux que nécessitera la phase préparatoire dudit projet.

En vous renouvelant tout mon engagement au partenariat avec la Ville de Ziguinchor, je vous prie de croire, Monsieur le maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

//-)

Monsieur Abdoulaye BALDE
Maire de la Commune de Ziguinchor

-- SENE GAL --

Université Assane SECK de Ziguinchor
RECTEUR
Pr: Gourfia Kaba DIAWARA

Ampliation : - Monsieur Diouma KOBOR, Chef de Service Coopération et Recherche

Ziguinchor, le 19 décembre 2013

**A Monsieur le Maire de la commune
Ziguinchor**

Objet : V/L demande de partenariat

Réf. Courrier n°716 du 17 déc. 2013

Monsieur le Maire,

J'accuse réception de votre courrier sus référencé dans lequel vous sollicitez un partenariat avec PACTE dans le cadre de la préparation et de la mise en œuvre du « projet de gestion des déchets solides et des déchets dangereux » en collaboration avec le Gouvernement du Sénégal et le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM).

Je vous remercie pour la confiance renouvelée à notre ONG et vous donne mon accord pour engager ensemble ce partenariat.

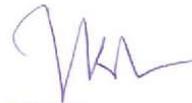
Mon équipe et moi restons disposés à accompagner autant l'élaboration que la mise en œuvre de cet important projet.

Nous pourrions organiser avec le cabinet et vos services compétents chargés de ce dossier, une rencontre en vue de faire un point sur le niveau d'élaboration du projet et nous accorder sur les modalités de travail pour la suite de la collaboration.

Dans cette attente, je vous prie d'accepter Monsieur le Maire, tous nos vœux de succès ainsi que nos plus cordiales salutations.

Le Coordonnateur

Ibrahima KA



ONG PACTE
172 Rue KH2 - Boucotte Centre - BP 354 - Ziguinchor Sénégal
Tel./Fax : (+221) 33 991 21 99
pacte@orange.sn www.pacte.sn

MSM/D
 REPUBLIQUE DU SENEGAL
 Un Peuple - Un But - Une Foi
 Région de Ziguinchor

 Département de Ziguinchor

 Commune de Ziguinchor

 Secrétariat Municipal

PROJET DE GESTION ECOLOGIQUEMENT RATIONNELLE DES DECHETS SOLIDES MUNICIPAUX ET DES DECHETS DANGEREUX
 DE LA VILLE DE ZIGUINCHOR

Feuille de présence de la réunion de coordination des activités avec l'ensemble des services municipaux tenue le 09 décembre 2013

N°	Prénoms & Noms	Structure	Emargement
1	Tharouma Sagua SENE	Consultante locale	Sag-wariama@yahoo.fr
2	Yaya Cisse	Ingénieur Technicien Assistant Proj. Et Approchy	Cisseyaya2000@yahoo.fr Tel 771419334
3	Thieba Cheiki S. Sankou	Directeur services Techniques Comm	bonkouramine@yahoo.fr 775517297
4	Samba Cissé	Adjoint au Maire	776324979
5	Moustapha GONDIAH	Dir Comm. environnement/bon.dak.	775544346
6	Quzja Coly	Agent Municipal	77541885
7	Fakéba Badian	VP Com Am. TP	771120202
8	Souleymane Sibate	chef de Division fiscale.	776389689 Sibate

N°	Prénoms & Noms	Structure	Emargement
9	Bakasso GASSAMA	Direction Développement local	BSF 776499508
10	Bacary Coby	Voirie Communale	SP 703202574
11	Alhade Sir	Station municipale	77587274 M ^{re}
12	Koussou Louve	Station Zebra	776343870 M ^{re}
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			

PROJET DE GESTION ECOLOGIQUEMENT RATIONNELLE DES DECHETS MUNICIPAUX ET DECHETS DANGEREUX POUR
 REDUIRE LES EMISSIONS DE POP NON INTENTIONNELS

FEUILLE DE PRESENCE : Rencontre Service de l'Assainissement
 VILLE DE ZIGUINCHOR - DECEMBRE 2013 / 09 Dec

Numéro	NOM ET PRENOM	STRUCTURE	CONTACT
1	Moukama Sagna SENE	Consultante locale	77.153.12.25
2	Jaya Cisse	Associatif profemas	771159334
3	Kaowou Sani	Maire Zchor	776343870
4	Ndiagne Ndong	Service Regional Assainissement Zchor	775197844
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			

PROJET DE GESTION ECOLOGIQUEMENT RATIONNELLE DES DECHETS MUNICIPAUX ET DECHETS DANGEREUX POUR
 REDUIRE LES EMISSIONS DE POP NON INTENTIONNELS

FEUILLE DE PRESENCE : Rencontre ONG PACTE VILLE DE ZIGUINCHOR - DECEMBRE 2013 / 09 Dec

Numéro	NOM ET PRENOM	STRUCTURE	CONTACT
1	Tharima Sagna SENE	consultante locale	77 153.12.25
2	Jaya Cisse	Assistent Programme	771459334
3	Koussou Sane'	Mairie zchu	77 63438707
4	Tharima Ka	PACTE	774761750
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			

PROJET DE GESTION ECOLOGIQUEMENT RATIONNELLE DES DECHETS MUNICIPAUX ET DECHETS DANGEREUX POUR
 REDUIRE LES EMISSIONS DE POP NON INTENTIONNELS

17h.00

FEUILLE DE PRESENCE : Service Technique Ville de Ziguinchor - DECEMBRE 2013 / 09 Dec
 Service Technique Ville de Ziguinchor

Numéro	NOM ET PRENOM	STRUCTURE	CONTACT
1	Narwana Sagna SENE	Consultante locale	77.153.12.25
2	Yaya Cisse	Service Programme	771459334
3	Kaouaou Sene	Yanni Zehou	776343870
4	Thieba Cheikh-Saloum Sankho	Voie Marie	775557297
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			

PROJET DE GESTION ECOLOGIQUEMENT RATIONNELLE DES DECHETS MUNICIPAUX ET DECHETS DANGEREUX POUR
 REDUIRE LES EMISSIONS DE POP NON INTENTIONNELS

FEUILLE DE PRESENCE : Visite de terrain
 VILLE DE ZIGUINCHOR - DECEMBRE 2013 / 10 Dec

Numéro	NOM ET PRENOM	STRUCTURE	CONTACT
1	Mariamoua Sagna SENE	Consultants locaux	77-153-12-25
2	Kaya Cisse	Assistance Programme	771459334
3	Thièba Cheikh Saloum Souko	Versé / Maire	77 555 7297
4	Kassoum Sané	Mairie / Zcha	776348870
5	Balouy Coby	Versé / Maire	778202574
6	Falkeba Bodiani	Mairie / Zcha	77720202
7			
8			
9			
10			
11			

PROJET DE GESTION ECOLOGIQUEMENT RATIONNELLE DES DECHETS MUNICIPAUX ET DECHETS DANGEREUX POUR
 REDUIRE LES EMISSIONS DE POP NON INTENTIONNELS

FEUILLE DE PRESENCE : Rencontre DR.EEC (Direction Regionale de l'Environnement et des etablissements classes) / 10 Dec

Numéro	NOM ET PRENOM	STRUCTURE	CONTACT
1	Mariama Sagna SENE	Consultante locale	77.153.12.25
2	Naya Cisse	Assistant programme	771459334
3	Kaoussou Saou	Mairie Zchor	776343870
4	Khadiou Niass	DAREC / Z	Khadiou Niass@hotmail.com
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			

PROJET DE GESTION ECOLOGIQUEMENT RATIONNELLE DES DECHETS MUNICIPAUX ET DECHETS DANGEREUX POUR
 REDUIRE LES EMISSIONS DE POP NON INTENTIONNELS

Hopital Silence

VILLE DE ZIGUINCHOR - DECEMBRE 2013 / 11 Dec

FEUILLE DE PRESENCE :

Numéro	NOM ET PRENOM	STRUCTURE	CONTACT
1	Tharoua Sagna Sene	Consultante locale	77.153.12.25
2	Samba Gakou	Mairie Zchor	776324979
3	Fakéba Boudian	Mairie Zchor	775120202
4	Alabane Douma Niandé	DSE	775645540
5	Ousseynou Cisse	DSC	770138528
6	Yaya Cissé	Assistent programme	771459334
7			
8			
9			
10			
11			

PROJET DE GESTION ECOLOGIQUEMENT RATIONNELLE DES DECHETS MUNICIPAUX ET DECHETS DANGEREUX POUR
 REDUIRE LES EMISSIONS DE POP NON INTENTIONNELS

11h.00

VILLE DE ZIGUINCHOR - DECEMBRE 2013 / 11 Dec

FEUILLE DE PRESENCE : Hopital Regional Ziguinchor

Numéro	NOM ET PRENOM	STRUCTURE	CONTACT
1	Moukama Sagna SENE	Conseiller Local	77.153.12.25
2	Dr Abibou Cissé	Direction CHR Ziguinchor	776407920
3	Fa Kéba Badion	Mairie / Ziguinchor	7720202
4	Alamoune Diédiorou	Hygiène et Sécurité CHZ	775330990
5	Koussou Sane	Mairie / Ziguinchor	776343870
6	Thièba Ouhè Saloum Souko	Voirie / Mairie	775557297
7	Yaya Cisse	Assistant programme	771459334
8			
9			
10			
11			

PROJET DE GESTION ECOLOGIQUEMENT RATIONNELLE DES DECHETS MUNICIPAUX ET DECHETS DANGEREUX POUR
 REDUIRE LES EMISSIONS DE POP NON INTENTIONNELS

1

FEUILLE DE PRESENCE : *Conseillers et Délégués de quartier*
 VILLE DE ZIGUINCHOR - DECEMBRE 2013 / 12 Dec

Numéro	NOM ET PRENOM	STRUCTURE	CONTACT
1	Babacar	<i>Sec Vige Président Conseil de quartier Senthiorba</i>	<i>77 564 55 70 - 70 772 54 88 babacar.koude@guineesl.com</i>
2	Amadou	<i>19 d. djiringho</i>	<i>77 329 91 98</i>
3	Habibou	<i>Colyndiane</i>	<i>77 933 99 01</i>
4	Yaya	<i>1/4 Coloko</i>	<i>77 567 99 86</i>
5	Pape Malang Badiane	<i>C.G. Kamsaoudy</i>	<i>77 750 66 66</i>
6	Jean Nicolas Biémé	<i>C. 9. Bancoutte Nord</i>	<i>77 181 25</i>
7	Alexandrine Cissé	<i>C. 9. Senta Colobane</i>	<i>77 715 02 77</i>
8	Yaya	<i>Assistant programme</i>	<i>77 145 93 34</i>
9	Alex	<i>Chargé de communication Bureau de développement local</i>	<i>77 528 13 21</i>
10	Mamadou Lamine MA	<i>DDC</i>	<i>77 609 85 21</i>
11	Pierre Gustave BARBORA	<i>S. G. de l. C. de Sauthiata</i>	<i>77 448 3938</i>

PROJET DE GESTION ECOLOGIQUEMENT RATIONNELLE DES DECHETS MUNICIPAUX ET DECHETS DANGEREUX POUR
 REDUIRE LES EMISSIONS DE POP NON INTENTIONNELS

(2)

VILLE DE ZIGUINCHOR - DECEMBRE 2013 (Jeu 12)

FEUILLE DE PRESENCE : Rencontre avec les Consuls et Delegues de quartiers à la DDL/2013

Numéro	NOM ET PRENOM	STRUCTURE	CONTACT
1	Elhadji Kalypha Manga	Diaberi	774493871
2	Aboumoussa Bah Camaral	Opiback	77 629 67 64
3	Abdoulaye Sagna	Zirringho	70 103 13-69
4	N'DOUSSA CAMARA	19 Bouctte Héral	777809424
5	Mesmin SAMBOU	19 Djiback	77 063 9720
6	Abélième Amin BASSÈNE	19 D'c&kennia	7751246-88
7	OUYMANE KONTE	19 NERVA	775059463
8	Boubaou BA	19 Bouctte ouest	773048886
9	Patrice Tavares	19 Bouctte ouest	777363836
10	Jean Nicolas Diénié	c-2. Bouctte Nord	77 18181275
11	Ibrahima Cisse	c quartier Diaberi	777150277

PROJET DE GESTION ECOLOGIQUEMENT RATIONNELLE DES DECHETS MUNICIPAUX ET DECHETS DANGEREUX POUR
 REDUIRE LES EMISSIONS DE POP NON INTENTIONNELS

3

FEUILLE DE PRESENCE : Conseillers Quartier
 VILLE DE ZIGUINCHOR - DECEMBRE 2013 / 12 Dec

Numéro	NOM ET PRENOM	STRUCTURE	CONTACT
1	Moukama Sagna SEXIE	Consultants locale	77.153.12.25
2	GASSAMA Bakasso	Direc° du kcal/Z	77 649 95 08
3	Amedou FANE	DG Djiringho	77 329 31 98
4	Habibou Dieme	CG Lyndiane	77 933 99 M
5	Yaya Coby	DG Cossoko	77 567 99 86
6	Pape Malang Badiane	C.G. KANSABOUDY	77 750 66 66
7	Jean Nicolas Dieme	C. G. Bencoteira	77 118 12 95
8	Ibrahima Cisse	C. Quartier Celebaud	77 715 02 77
9	Pateme Tavares	C/G Bencoteira ouest	77 736 88 96
10	Haridou Jamme Baohi	C.G. Kande Sibomb	77 410.59.97
11	Jeanne Hoella Nando	C. G. Boudouy. Ecole	77 210 22 00

PROJET DE GESTION ECOLOGIQUEMENT RATIONNELLE DES DECHETS MUNICIPAUX ET DECHETS DANGEREUX POUR
 REDUIRE LES EMISSIONS DE POP NON INTENTIONNELS

FEUILLE DE PRESENCE : *Conseillers et Délégués de quartier* VILLE DE ZIGUINCHOR - DECEMBRE 2013 / 12 Dec
 (4)

Numéro	NOM ET PRENOM	STRUCTURE	CONTACT
1			
2	<i>Bourma TOURE</i>	<i>Hq. Colobane</i>	<i>77573654</i>
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			

PROJET DE GESTION ECOLOGIQUEMENT RATIONNELLE DES DECHETS MUNICIPAUX ET DECHETS DANGEREUX POUR
 REDUIRE LES EMISSIONS DE POP NON INTENTIONNELS

FEUILLE DE PRESENCE : *Quai de Pêche* VILLE DE ZIGUINCHOR - DECEMBRE 2013 / 12 Dec

Numéro	NOM ET PRENOM	STRUCTURE	CONTACT
1	<i>Thioriana Sagna SENE</i>	<i>Consultante locale</i>	<i>77.153.12.25</i>
2	<i>Yaye Cisse</i>	<i>Assistant programme</i>	<i>77145.93.84</i>
3	<i>IRAMA NJIBA</i>	<i>GIE KASINDY TEFESS</i>	<i>77 820 67 95</i>
4	<i>Kousser Sane</i>	<i>ET Haine Pche</i>	<i>776343870.</i>
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			

PROJET DE GESTION ECOLOGIQUEMENT RATIONNELLE DES DECHETS MUNICIPAUX ET DECHETS DANGEREUX POUR
 REDUIRE LES EMISSIONS DE POP NON INTENTIONNELS

FEUILLE DE PRESENCE : Séance avec Service Financier de la Navirie
 VILLE DE ZIGUINCHOR - DECEMBRE 2013 / 12 Dec

Numéro	NOM ET PRENOM	STRUCTURE	CONTACT
1	Therouma Sagna SENE	Consultant local	77.153.12.25
2	Yaya Cisse	Assistant programme	77.145.93.34
3	Melike Imr	Sec Maire	77.171.77.74
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			

PROJET DE GESTION ECOLOGIQUEMENT RATIONNELLE DES DECHETS MUNICIPAUX ET DECHETS DANGEREUX POUR
 REDUIRE LES EMISSIONS DE POP NON INTENTIONNELS

FEUILLE DE PRESENCE : Université de Ziguinchor / 13 Dec
 VILLE DE ZIGUINCHOR - DECEMBRE 2013

Numéro	NOM ET PRENOM	STRUCTURE	CONTACT
1	Moukama Sagna SENE	Consultante locale	77.153.12.25
2	Mali'ch Sow	SC / Mairie Ziguinchor	77 55 77 74
3	Yaya Cisse	Assistant programme	77 45 53 34
4	Souleymane BA	Directeur Environnement Département UASZ	77 65 99 50
5	EI Hadji Bailla Diene	Enseignant-chercheur UASZ	77 65 25 74
6	Ngor Nbour	Enseignant-chercheur UASZ	77 55 32 03
7			
8			
9			
10			
11			

PROJET DE GESTION ECOLOGIQUEMENT RATIONNELLE DES DECHETS MUNICIPAUX ET DECHETS DANGEREUX POUR
 REDUIRE LES EMISSIONS DE POP NON INTENTIONNELS

FEUILLE DE PRESENCE : Prestataire CASA BTTP / 13 Dec

Numéro	NOM ET PRENOM	STRUCTURE	CONTACT
1	Moukama Sagna SENE	Consultante locale	77.153.19.25
2	Koussou	Mame Zaha	77.634.38.70.
3	Ahmed Bahic Diallo	GIE CASA BTTP et services	77.565.11.10
4	Yaya	Assistant programme	77.445.93.34
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			

PROJET DE GESTION ECOLOGIQUEMENT RATIONNELLE DES DECHETS MUNICIPAUX ET DECHETS DANGEREUX POUR
 REDUIRE LES EMISSIONS DE POP NON INTENTIONNELS

VILLE DE ZIGUINCHOR - DECEMBRE 2013 / 16 Dec

FEUILLE DE PRESENCE : ARD (

Numéro	NOM ET PRENOM	STRUCTURE	CONTACT
1	Moumouma Sagna Sene	Consultante locale	77.153.12.25
2	Bakary Souko	Spécialiste des Marchés / PDDC	77.671.05.14
3	Boubacar Souko	Directeur ARDZ	77.725.00.45
4	Penmy Diatiba	Responsable Suivi Evaluation ARD	77.656.96.62
5	Maimouna Diallo PFA	ACP. ARD Zig	77.639.09.65
6	Yaya Couse	Assistant programme	77459334
7	Kafoussou Sane	Mairie Ziguinchor	776343870
8			
9			
10			
11			

PROJET DE GESTION ECOLOGIQUEMENT RATIONNELLE DES DECHETS MUNICIPAUX ET DECHETS DANGEREUX POUR
 REDUIRE LES EMISSIONS DE POP NON INTENTIONNELS

FEUILLE DE PRESENCE : **PAN** (Programme Alimentaire Nourriture) / 16 Dec

VILLE DE ZIGUINCHOR - DECEMBRE 2013

Numéro	NOM ET PRENOM	STRUCTURE	CONTACT
1	Moussa Sagna Sana	Consultante locale	77.153.12.25
2	Jean Baptiste BIGIRIANA	PAN	77.529.42.13
3	Yaya Cissé	Assistant programme	771459334
4	Koussou Sani	Haute Ecole	77634389
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			

PROJET DE GESTION ECOLOGIQUEMENT RATIONNELLE DES DECHETS MUNICIPAUX ET DECHETS DANGEREUX POUR
 REDUIRE LES EMISSIONS DE POP NON INTENTIONNELS

FEUILLE DE PRESENCE : *Debriefing Equipe municipale* **VILLE DE ZIGUINCHOR - DECEMBRE 2013** / 16 Dec

Numéro	NOM ET PRENOM	STRUCTURE	CONTACT
1	Mouwama Sagna SENE	Consultante locale	77.153.12.25.
2	Moustapha Goumbou	Président Environnement Rouge	775544346
3	Falkeba Baïkou	Vice Président Marine	777720202
4	Souleymane Siowate	Chef Division des Recettes	77635-96-89
5	Kaoumou Sane	Haut Ligne	776343870
6	Yaya Cisse	Assistant programme	771459334
7	Samba Cissé	Place	77 632 49 79
8			
9			
10			
11			

Annex P: Report of the Steering Committee on the municipalities' selection during the final workshop and list of attendance

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un peuple – Un but – Une foi

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

**DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES ETABLISSEMENTS CLASSES**



**ORGANISATION DES NATION UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL**



**PROJET DE GESTION ECOLOGIQUEMENT RATIONNELLE DES
DECHETS SOLIDES ET DES DECHETS DANGEREUX POUR REDUIRE
LES EMISSIONS DE POLLUANTS ORGANIQUES PERSISTANTS NON
INTENTIONNELS (POPNI)**

**RAPPORT DE L'ATELIER FINAL DE VALIDATION DU CHOIX
DES DEUX VILLES POUR LA MISE EN OEUVRE DU PROJET**

Avril 2014

Created with
 **nitroPDF** professional
Download the free trial online at www.nitropdf.com

I. CONTEXTE

Le Sénégal a bénéficié du financement du Fonds pour l'Environnement Mondial pour un projet pilote de gestion écologiquement des déchets municipaux et des déchets dangereux pour réduire les émissions de polluants organiques persistants non intentionnels.

Dans la mise en œuvre de la phase préparatoire, les maires des villes de Tivaouane, Kaolack et Ziguinchor ont avec l'appui de consultants locaux préparé leurs propositions sur la base du cadre des termes de référence établi par l'ONUDI en collaboration avec l'unité de coordination du projet.

Les propositions soumises par les villes ont été examinées et notées par des évaluateurs internes et externes composés de structures administratives, de l'ONUDI, du Secteur Privé et des ONG (Observateurs).

L'atelier avait pour objectifs dans un 1^{er} temps d'échanger en vue de valider avec le Comité de Pilotage du projet le choix des deux villes et dans un 2^{ème} temps de porter le choix à l'attention de tous les acteurs du secteur.

II. REUNION DU COMITE DE PILOTAGE

Le Comité de Pilotage a tenu sa 3^{ème} réunion le 02 Avril 2013 dans la salle de Conférence de la Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés (DEEC), sise au 106 rue Camot.

Etaient présents (voir liste de présence ci-dessous jointe).

Cette réunion, présidée par Mme Mariline DIARA, Directrice de l'Environnement et des Etablissements Classés, avait pour objectifs:

- d'informer le comité de pilotage sur les activités menées par l'Unité de Coordination et ayant conduit à la sélection des deux villes;
- de présenter les résultats de l'évaluation des propositions des villes.

❖ Restitution du travail du comité de pilotage

Mme Aïta S. SECK, Coordonnatrice de l'UC a souhaité la bienvenue à tous les participants pour avoir déféré à cette convocation malgré leur charge de travail avant de rappeler les contours de l'arrêté n°17048 portant création, composition et fonctionnement du Comité de Pilotage.

Dans le cadre du projet, elle a fait état d'un certain nombre d'activités réalisées à savoir l'organisation d'un atelier de lancement du projet du 13 au 14 Août 2013 à l'hôtel SAVANA de Dakar, le recrutement d'un Expert International, d'un Expert National et de 3 Experts Locaux.

En ce qui concerne l'évaluation, la liste des évaluateurs, les critères, la grille et la méthodologie d'évaluation ont tous été examinés et validés par l'UC, l'ONUDI, les Evaluateurs et l'Expert national.

A la suite de l'évaluation, du 11 au 14 Mars 2014, une visite de terrain a été effectuée par la mission de l'ONUDI VIENNE en vue de la vérification de la conformité des informations fournies par chacune des villes et surtout en ce qui concerne le cofinancement. Après la visite, la mission a confirmé les cotations établies pour chacune des villes.

Questions

Le Maire de la ville de Tivaouane a salué l'importance du projet qui l'a permis de participer au groupe consultatif de Paris et d'entrer en contact avec des partenaires sur place. Il a également magnifié les visites de terrain qui l'ont permis de mieux comprendre la mission et l'importance du projet.

Le représentant du Maire de Kaolack a exprimé son entière satisfaction par rapport au déroulement du processus qui a révélé une rigueur, du sérieux à travers l'implication du privé, des experts, l'ONUDI. Ce qui se traduira selon lui par une objectivité sur les résultats publiés. Il n'a pas manqué de souligner que les résultats soient annoncés à la fin de la réunion.

M. Ibrahima SOW (FEM) a rappelé avoir assisté à toutes les réunions organisées dans le cadre de ce projet ce qui justifie l'intérêt qu'il a pour ce projet qui est non seulement important pour le Sénégal mais pour tout l'Afrique. Il exprimé ses inquiétudes par rapport au fait que le secteur privé ne s'est pas manifesté car il aurait souhaité que le secteur privé s'approprie le projet.

Réponses

A Mme Fagamou SY DIOP, Mme SECK a rappelé que GRAVITA travaille dans le domaine du recyclage des batteries usagées et pourrait accompagner les villes dans le cadre de la gestion des ces types de déchets. Et à M. Mamadou Dia de signaler que d'autres partenaires du secteur privé sont prêts à intégrer le projet.

A M. Ibrahima SOW, Mme Peggy MACAIGNE a expliqué avoir rencontré le GIE PROPLAST plusieurs fois et elle pense que les privés attendent la sélection des deux villes pour s'impliquer mais n'empêche le projet est en cours car il est maintenant temps d'élaborer un cadre logique et le soumettre au FEM. Dans son intervention, elle a rappelé l'importance de l'évaluation des risques dans le cadre du projet et les activités de renforcement des capacités des entreprises locales pour qu'elles puissent participer au processus. Ainsi, des acteurs ont été

identifiés mais il serait intéressant de voir la compétitivité de ces acteurs et il serait intéressant de tenir compte des facteurs de transparence.

Dans son intervention, elle a rappelé l'importance de l'évaluation des risques dans le cadre du projet et les activités de renforcement des capacités des entreprises locales pour qu'elles puissent participer au processus. Ainsi, des acteurs ont été identifiés mais il serait intéressant de voir la compétitivité de ces acteurs et aussi il serait intéressant de tenir compte des facteurs de transparence. Elle a également rappelé la matrice et les critères d'évaluation dans lequel la DEEC avait 60% du poids de la décision, l'ONUDI 30% et le privé 10% au cas où deux villes auraient la même cotation.

A M. Kader KONTE d'informer que la troisième ville non sélectionnée continuera à être membre du comité de pilotage. Il est revenu sur la démarche et la mise en place du comité d'évaluation constitué essentiellement d'experts dans le domaine.

❖ **Annnonce des résultats de la sélection**

Mme Mariline DIARA, Directrice de l'Environnement et des Etablissements Classés après s'être excusée pour son retard dû à d'autres engagements professionnels, a tenu une fois de plus à rappeler l'importance de la réunion au vu des décisions importantes qui seront prises au cours de celle-ci.

Elle a tranché le débat sur l'annonce des résultats en déclarant qu'ils doivent être donnés aux membres du comité restreint présents. Elle déclare que les trois villes ont toutes donné des dossiers valables et que les maires ont élaboré eux-mêmes leur proposition avec l'appui des consultants. Elle espère que dans un avenir proche, toutes les villes puissent bénéficier de ce genre de projet.

Ainsi, elle a annoncé que les villes de Tivaouane et Ziguinchor ont été retenues pour la mise en œuvre du PRODEMUD. Quant à Kaolack, elle a suggéré l'amélioration de sa proposition pour une éventuelle soumission auprès des bailleurs.

Pour appuyer les dires de Mme Directrice, Mme SECK a présenté aux membres du CP le tableau des évaluations et les notes attribuées à chacune des villes par le comité d'évaluation.

La réunion a été clôturée par Mme Diarra qui a adressé de vifs remerciements à l'ONUDI et au FEM mais aussi à tous les membres du CP pour leur engagement durant la première phase du projet.

III. ATELIER FINAL DE VALIDATION DU CHOIX DES VILLES

Dans le cadre de la phase préparatoire du projet de gestion écologiquement rationnelle des déchets municipaux et des déchets dangereux pour réduire les émissions de polluants organiques non persistants (PRODEMUD), l'atelier final de validation du choix des villes s'est tenu le jeudi 03 avril 2014 à l'hôtel SAVANA de Dakar.

L'atelier a démarré sous la présidence de Mme Aïta S. SECK, Chef de la Division de la Prévention et Contrôle des Pollutions et Nuisances.

Etaient présents (voir liste de présence ci-dessous jointe).

❖ Publication des résultats des villes sélectionnées

Le démarrage de l'atelier a été marqué par la projection du film intitulé « Or durs » réalisé dans le cadre de ce projet par M. Ibrahima FALL, Expert en Communication.

Après présentation des résultats, les participants ont applaudi et accepté à l'unanimité le choix des villes de Tivaouane et Ziguinchor pour la mise en œuvre du PRODEMUD.

A la suite de Mme SECK, Mme Peggy MACAIGN, Consultante de l'ONUDI, s'est félicité de la tenue de cet atelier qui selon permettra aux participants d'échanger sur les éléments qui permettront de finaliser le document de projet qui doit être envoyé au Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) mais également de faire la mouture des prochaines étapes.

Dans son intervention, Mme Peggy a fait aussi le point sur les objectifs à savoir d'avoir un système de gestion rationnelle des déchets dans les villes de Tivaouane et Ziguinchor et faire de sorte que cette expérience des deux villes soit répliquée à travers tout le Sénégal.

Ensuite, elle a listées les activités prévues dans le cadre du projet pour la gestion des déchets municipaux, des déchets solides biomédicaux et des déchets industriels, les résultats attendus, le budget prévisionnel.

Pour terminer elle a apporté des clarifications sur les détails supplémentaires que les maires doivent fournir telle que lettres d'engagements, pièces justificatives, copie du titre de la propriété allouée pour construire les infrastructures et mieux, présenté une copie de lettre d'engagement.etc. **(voir annexe 1)**

Questions :

1. Est-ce que la lettre d'engagement sera signée par le Ministre de l'Economie et des Finances ?
2. Dans le cadre de ce projet, est ce que c'est l'État du Sénégal qui fixera un plafond pour le bayeur ?
3. Est-ce que la lettre d'engagement de ce projet doit avoir la même forme que celui que Mme MACAIGN a donné comme exemple ?

Suite aux questions, M. Ibrahima SOW du FEM et le Représentant de la Direction de la Coopération Economique et Financière (DCEF) a DECEF ont apporté des réponses.

Réponses :

- En général pour le financement des projets au Sénégal, c'est le Ministre de l'Economie et des Finances qui est chargé de la signature ; cependant, M. SOW a informé que pour le FEM, la lettre d'endossement requise devra être obligatoirement signée que par Point Focal Opérationnel FEM du pays.

- Le plafond qui doit être fixé dépendra des modalités de financement qui se feront établies suite à des négociations entre l'Etat et le bayeur ;

- Les documents qui doivent être envoyés au FEM, doivent contenir entre autres, une lettre de soutien des municipalités bénéficiaires du projet, signée par les partenaires du projet et une lettre de cofinancement précise au moment du financement du projet.

Après réponses aux questions, les travaux ont repris avec la mise en place de deux groupes de travail dont un pour chacune des villes. Ces groupes de travail ont été établis pour permettre aux maires de Ziguinchor et de Tivaouane d'établir leurs priorités sur la base de la liste des activités proposées par l'ONUDI.

Les résultats des travaux de groupe sont joints à ce rapport (**voir annexe 2**).

IV. CEREMONIE DE CLOTURE

La cérémonie de clôture de la phase préparatoire du PRODEMUD et en particulier celui de l'atelier de validation du choix des deux villes a été présidée par Mme Mariline DIARA, Directrice de l'Environnement et des Etablissements Classés, qui a présenté les excuses de M. Mor NGOM, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, empêché.

Dans son allocution, elle a félicité les maires de Tivaouane et de Ziguinchor et encouragé le maire de Kaolack à améliorer sa proposition car selon elle, la mise en œuvre de ce projet est d'une importance capitale dans la mesure où il servira d'exemple pour toutes les autres localités du Sénégal.

M. El hadji Malick DIOP, Maire de Tivaouane, a dans ses propos tout d'abord remercié les acteurs du projet et les participants, encouragé le Maire de Kaolack et félicité les partenaires engagés pour soutenir le projet. Enfin, il a fait mention de l'importance du projet du fait des résultats positifs qu'il pourrait engendrer dans le cadre de la préservation de l'environnement et la santé des populations.

A la suite du Maire de Tivaouane, M. Ibrahima SOW a fait état du point de vue du FEM sur le projet et incite tous les acteurs à s'impliquer davantage pour réussir les objectifs du projet.

Le Coordonnateur du programme de l'ONUDI, M. Fukuya IINO s'est réjoui du bon déroulement des activités de la phase préparatoire du projet et a souligné que l'ONUDI va finaliser et soumettre les documents du projet au FEM, dans les meilleurs délais.

Dans son allocution de clôture, Mme Mariline DIARA a adressé ses vifs remerciements à l'endroit du FEM, de l'ONUDI, des Partenaires Financiers, du Secteur Privé, des participants. Elle a aussi exhorté les Maires des villes sélectionnées à fournir les compléments de documents et encouragé encore le Maire de Kaolack à travailler dans le sens de la finalisation de sa proposition.

Elle a finalement souligné l'intérêt que présente ce projet pour l'Etat du Sénégal en termes de protection de l'Environnement et de la santé publique ; de réponse à une pratique de gestion durable des déchets ; de sa réplique dans toutes les villes du Sénégal.

Sur ce, elle a déclaré close la phase préparatoire du PRODEMUD suite à l'atelier de validation du choix des villes.

ANNEXE1 : Synthèse présentation de Peggy MAC CAIGN

1. Activités retenues par l'ONUDI dans la phase Exécution du projet :

- Gestion des déchets solides municipaux

- ✚ Création d'un centre d'enfouissement technique(CET) ;
- ✚ Création d'une unité de transformation des déchets plastiques ;
- ✚ Création d'une unité de transformation des déchets organiques en compost ;
- ✚ Acquisition de 12 bacs à ordures de 16m3 ;
- ✚ Renforcement des capacités des acteurs municipaux, du personnel en charge de la gestion des déchets et de la transformation des déchets ;
- ✚ Renforcement des capacités de gestion des POPs pour les acteurs en charge de la gestion des déchets ;
- ✚ Mise en place d'un plan de communication.

- Gestion des déchets solides biomédicaux

- ✚ Construction de trois incinérateurs ;
- ✚ Renforcement des capacités.

- Gestion des déchets industriels

- ✚ Mise en place d'une unité de transformation des produits halieutiques ;
- ✚ Renforcement de la capacité.

2. Résultats attendus :

- ✚ Mise en place d'un cadre légal et institutionnel pour soutenir la gestion rationnelle des déchets ;
- ✚ Faire de sorte que tous les parties prenantes engagés dans la gestion des déchets (comme la collecte) font bien leur travail que se soit au niveau de la localité et au niveau national ;
- ✚ Construire des centres nécessaires pour la collecte, le recyclage jusqu'à la phase finale ;
- ✚ Faire le suivi et l'évaluation pour s'assurer que tout est mis en place ;
- ✚ S'assurer que la dimension genre soit respectée.

Pour atteindre ces résultats et mettre en œuvre les éléments théoriques acquis dans le cadre de la phase préparatoire du projet, l'ONUDI avec la participation des experts internationaux et nationaux et de la DEEC a prévu de faire un certains nombre d'activités.

3. Activités prévues :

- ✚ Faire l'état des lieux pour s'assurer que chacun fasse son rôle (formation des maires) ;
- ✚ Renforcer les capacités en tenant compte de la dimension genre (formation sur la gestion des déchets au niveau local) ;
- ✚ Développer un guide technique (sensibiliser la population sur leur attitude par rapport aux déchets) ;

- ✚ Faire des activités de renforcement, de formation à la fois au niveau national et municipale pour permettre à la population de comprendre ce qui est prévu pour la mise en place du projet ;
- ✚ Voir le rôle de chacun ;
- ✚ Faire un plan de gestion détaillé en tenant compte de la dimension genre ;
- ✚ S'assurer que les infrastructures sont en place et sont soutenues dans le temps ;
- ✚ S'assurer qu'il existe des infrastructures pour la gestion des déchets ;
- ✚ S'assurer que le secteur privé est en place de manière durable au niveau de la municipalité.

4. Budget.

- ✚ Pour le cadre légal et institutionnel, le budget est de 321,000 dollars en US ;
- ✚ Pour la collecte des déchets, 229 500 dollars en US ;
- ✚ Pour les activités de mise en place de gestion de déchets, 1, 235,000 dollars en US.

5. Détails sur les villes :

- Documents écrits et lettres d'engagements
- Copie du titre de la propriété alloué pour construire les infrastructures ;
- Savoir les activités que le PNGD doit mener dans la ville de Tivaoune.
- Format de la lettre d'engagement

ANNEXE2 : TRAVAUX DE GROUPE

Atelier Final PRODEMUD

Travail de groupe autour de chacune des villes sélectionnées

1. Rapport du travail de groupe de Tivaouane

Le groupe s'est basé sur le cadre logique proposé par l'ONUDI pour conduire les discussions en suivant chacun des résultats attendus et échanger sur ce qui est déjà prévu et ce qu'il faudrait renforcer à Tivaouane.

Le Plan National de Gestion des Déchets (PNGD) va investir un total de 3.5 Milliards de Francs CFA (6.6 Millions de dollars des Etats-Unis) pour instaurer une gestion rationnelle des déchets municipaux dans la ville de Tivaouane entre 2014 et 2017. L'ONUDI va donc se concentrer sur la gestion rationnelle des déchets dangereux.

Concernant le résultat attendu 1 qui prévoit le renforcement des capacités légales et institutionnelles, l'ONUDI va contacter le coordinateur du PNGD pour explorer ce qui est déjà prévu de leur côté, et pour renforcer ces aspects et notamment le cadre législatif en matière de déchets dangereux et de polluants organiques persistants (POP). Le maire insiste sur le fait qu'une étude de fiscalité sera menée par le PNGD afin de sécuriser les investissements éventuels du secteur privé dans la gestion des déchets. Il est prévu notamment de remplacer la taxe sur les ordures ménagères (TOM) par la redevance sur les ordures ménagères (ROM) qui devrait être intégrée dans une facture tout comme la redevance sur l'eau afin d'augmenter les revenus au niveau municipal car aujourd'hui les revenus issus de la TOM sont très faibles et peu de gens la respecte. Le maire de Tivaouane devrait aussi contacter l'entreprise Grande Cote d'extraction du zircon ainsi que les industries chimiques du Sénégal (ICS), des industries polluantes implantées dans la région afin de financer la gestion rationnelle des déchets. Tivaouane doit aussi tenir compte des événements religieux qui attirent de nombreux pèlerins et qui se produisent environ deux fois par an. L'un de ces événements dure environ 10 jours et attire environ 3 millions de pèlerins. Le second attire environ 1 millions de pèlerins. Ces événements augmentent donc temporairement la quantité de déchets de manière notable, ce dont il faudra tenir compte.

Concernant le résultat attendu 2 qui prévoit l'engagement de toutes les parties prenantes dans la gestion rationnelle des déchets par la formation et la sensibilisation sur le tri, le recyclage et les bénéfices d'une gestion rationnelle des déchets, l'ONUDI prévoit de travailler de concert avec le PNGD afin d'éviter les redondances. L'ONUDI apportera un complément afin d'insister tout particulièrement sur la gestion des déchets dangereux (déchets biomédicaux ; déchets électriques et électroniques ; piles et batteries, produits toxiques y compris pesticides et PCB). Le groupe PANAFRICA a l'habitude de mener des actions et formations notamment auprès du grand public mais ne dispose pas de fonds propres. Le ministère de la santé en revanche dispose d'un appui de l'Union Européenne (personne contact : Mme Fagameou SyDiop de la DEEC, Point focal national CBRN). Il faudrait intégrer le secteur privé pour le financement de ces activités.

Concernant le résultat attendu 3 qui prévoit la mise en place d'une gestion rationnelle des déchets dans la ville de Tivaouane de la collecte à l'élimination finale, le PNGD prévoit de construire un centre d'enfouissement technique, quatre centres de transfert et un centre de tri. L'équipe de la mairie demande donc à l'ONUDI de financer la réhabilitation des locaux de l'équipe technique avec le service de l'hygiène. Le maire souhaiterait aussi que l'ONUDI se concentre sur la collecte et la gestion des déchets biomédicaux au niveau des postes de santé. Un compartiment pour les déchets biomédicaux devrait être créé au niveau du CET. Les hôpitaux devront payer ce service. M. Ousmanne Sow du centre régional de la Convention de Stockholm est identifié comme expert national dans ce domaine. Des études de caractérisation de ces déchets ont déjà été menées, la personne à contacter est M. Diomaye Dieng de l'institut des sciences de l'environnement.

Concernant la gestion des déchets électriques et électroniques, Mlle Bousoura Talla Gueye Co-Fondatrice de l'entreprise SetTIC propose les prestations de services suivantes :

- 1- Sensibilisation de la population
- 2- Collecte notamment à l'aide de bacs dédiés à cela
- 3- La récupération et le recyclage des déchets électriques et électroniques ainsi que des batteries
- 4- L'entrepôt/stockage sur leur site des déchets

Les déchets plastiques pourraient être récupérés par l'entreprise GRAVITA

L'entreprise Grande Cote qui extrait le zircon dans la région a été identifiée comme polluante notamment elle contribue à l'abaissement de la nappe phréatique, des études d'impact devraient être menées.

Les Industries chimiques du Sénégal implantées dans la région et qui produit notamment de l'acide phosphatique ont aussi été identifiées comme polluantes. Il y a des rejets dans l'air et des traînées de soufre et d'acide ont été retrouvées le long des lignes de chemin de fer qui traversent la commune.

Les priorités de la ville de Tivaouane sont les suivantes dans le cadre du projet ONUDI/FEM:

- 1/ Réhabilitation du service technique qui va gérer la coordination de la gestion rationnelle des déchets au niveau municipal et rénovation des locaux
- 2/ Collecte, stockage et élimination des déchets dangereux, en particulier les déchets biomédicaux avec par exemple l'achat d'un autoclave pour leur élimination. Mais aussi la prise en compte des déchets électriques et électroniques ainsi que les autres déchets dangereux y compris les POP.
- 3/ La formation des acteurs et les activités de sensibilisation de la population en partenariat avec le PNGD
- 4/ La rédaction d'un guide de gestion rationnelle des déchets à l'usage de tous les acteurs

Personnes contacts :

Mme Diop Fagamou Sy (activités de sensibilisation)
Point focal National CBRN Sénégal
DEEC, Ministère de l'environnement et du développement durable
mamesvdiop@yahoo.fr

M. Diomaye Dieng (caractérisation des déchets biomédicaux)
Institut des sciences de l'environnement
diengdiomaye@yahoo.fr
775704999

M. Nar Diene (gestion des déchets biomédicaux)
Centre Antipoison/Ministère de la santé
snardiene@yahoo.fr
776496996

M. El hadj Malick Diop, le maire de Tivaouane
RPPDSENEGAL
rppdsenegal@gmail.com
776449430

2. Rapport du travail de groupe de Ziguinchor

Il ya trois composantes :

1^{ère} composante : Gestion des déchets solides municipaux

1. Création d'un centre d'enfouissement technique(CET)
2. Création d'une unité de transformation des déchets plastiques
3. Création d'une unité de transformation des déchets organiques en compost
4. Acquisition de 12 bacs à ordure de 16m3
5. Renforcement de capacité des acteurs municipaux, du personnel en charge de la gestion des déchets et de la transformation des déchets
6. Renforcement des capacités de gestion des POPs pour les acteurs en charge de la gestion des déchets
7. Mise en place d'un plan de communication

2^{ème} composante : gestion des déchets solides biomédicaux

1. Construction de trois incinérateurs ;
2. Renforcement des capacités.

3^{ème} composante : Gestion des déchets industriels

1. Mise en place d'une unité de transformation des produits halieutiques ;
2. Renforcement de la capacité.

Pour les activités de la 1ère composante, la mairie de Ziguinchor a retenu le classement suivant :

1. Création d'un centre d'enfouissement technique(CET) ;
2. Unité de transformation des déchets organique, plastique et des déchets halieutiques ;
3. Acquisition d'un bac à ordure pour l'évacuation des déchets ;
4. Renforcement des capacités pour les acteurs ;
5. Mise en place d'un plan de communication.

NB : la commune a regroupé les activités 5 et 6 et le 2 et 3.

L'attention a été portée sur la mise en place d'un plan de communication, car selon le groupe c'est l'activité le plus important du fait qu'elle permet à la population d'être informée sur les activités du projet.

Pour les rubriques 2 et 3 la commune a retenu le même classement mais la partie gestion des déchets industriels de la rubrique 3 sera reformulée.

Les partenaires :

BAD, SIMAM Sénégal (Société Industrielle, Environnement et Gestion), SeTIC et la municipalité.

La municipalité prend en charge les activités 5,6 et 7 dont elle travail actuellement avec les ARD les ONG et UCAD de Ziguinchor.

Pour les privés :

BAD sera le partenaire au niveau communal, donc il va travailler avec la commune sur la collecte des déchets.

SeTIC va intervenir au niveau de la composante 3 sur les déchets industriels de même que sur le plan de communication de la composante 1.

SIMAM : son engagement dépend du préfinancement. Sur la mise en place d'un CET le SIMAM s'engage à prendre tout en charge dans le cadre du préfinancement. Dans ce cas il sera partenaire avec la municipalité de Ziguinchor.

Budget :

Le budget affecté à la collecte des déchets sera redéployé pour la construction du centre d'enfouissement technique.

17	Reine Marie Gely BADIANS	CPSE / DEEC	776480059	badianemc@gmail.com	
18	Fagomou Sy Diop	CPSE / DEEC	775547883	mameydeof@yahoo.fr	
19	Mouame Ndiaye	DEEF / DEEF	77660331	amane.daj@yahoo.fr	
20	Ousmane SOW	DEEC / MEDD	776431227	ousmanedone@gmail.com	
21	Mamadou Sal	Cabane NED	776570067	pullmido@opmal.com	
22	Zoussoua TALL GWEYE	SETTIC	773578664	zoussoua.talla@settic.sn	
23	Julie REPETTI	SETTIC	772574827	julie.repetti@settic.sn	
24	KANKOU SENE	DPN / DFC	776456319	kankou.sene@yahoo.fr	
25	AMY Aissatou	IAGU	776888273	aissatou@iagu.org	
26	Ndeye Seigne	DCPN / DEEC	77203398	ndeyas806@yahoo.fr	
27	Birame Diouf	CONGAS	775287559	bdiauffry@yahoo.fr	
28	Maimouna D. DIA-DIA	Direction Amcin	77582114	medicine100@yahoo.fr	
29	Mme NIANG Khady NIANG	BFI / BOM / SGR	771045218	khadyningnd@hotmail.com	
30	Mme SECK Fatmata Thiam	DRH / D.C.L	779217732	thiam_zahra@yahoo.fr	
31	Robert EGUIDIA	BAD	778282189	r.eguidia@afdb.org	
32	Mamadou DIA	ONUDI	776344429	dirodia132@yahoo.fr	
33	Amadou SOW	Naire Kaolack	776136668	nowamad5@yahoo.fr	
34	Waly Seck	CSE / MEDD	776810759	waly_seck@yahoo.com	
35	Aïta Sene SECK	DEEC	775114959	aitasene@yahoo.fr	
36					

03/04/2014

FEUILLE de PRESENCE
SELECTION de DEUX VILLES "PRODEMUD"

Prenoms - Nom	STRUCTURE	Telephone	Adress E-MAIL	Emergence
1 Abdel Kader KONTE	PRODEMUD	773203838	kontekader@yahoo.fr	
2 Ibrahim SOW	FEM	202473210	isow@kef.org	
3 Mari Di Sni	Mari. / Bignier	771557774	mari.di@yahoo.fr	
4 Gue Gue	Mari. / Bignier	776324975	gue.gue@yahoo.fr	
5 Elhadji Ndiaye Diop	Naire Tiourane	776448430	ndiayepeng@yahoo.fr	
6 Gado Mbengue	Municip Tiourane	776422630	mbenguegado@yahoo.fr	
7 Ibrahima Ndiaye	Commune TN	776320761	diallondiayeib@yahoo.fr	
8 Khady Amagne Mboup	Comm. de Tiourane	776581008		
9 Amadou Moustapha DIAGNE	Commune de Tiourane	775245886	amdiagne.com@yahoo.fr	
10 Nar DIENE	Centre Antiprivat / MSA	776491156	smarsiere@yahoo.fr	
11 Maimouna DIENE	PAN AFRICA	779822445	diennemouna@yahoo.fr	
12 Othait N'doune MDIO	SMH / NGRS	776377337	medudal@yahoo.fr	
13 SR Abou Diang	Tourisme / Albourakhi FN Tiourane	771786888	diangst7@gmail.com	
14 Dionaye DIENG	ISE / UCAD	775704900	diengdionaye@yahoo.fr	
15 Al Assane SAMB	UCG / PNGD	776511732	alassane@pngd.org	
16 Ngour NGALANE	CONGAS	776351619	ngalane@listmail.com	

29 AVR 2014
29 AVR 2014